



FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE AU PUBLIC

Veillez prendre note que l'hôtel de ville fermera ses portes au public à compter du jeudi 17 décembre 2020 jusqu'au lundi 11 janvier 2021 inclusivement. Seulement les employés municipaux auront accès aux installations.

Pour une demande de permis ou pour toute autre information, il sera possible de communiquer avec le personnel de la municipalité, du lundi au vendredi entre 8h00 et midi et de 13h00 à 16h00 en composant le (418) 339-2543. Il sera également possible de rejoindre le service des travaux publics en composant le (418) 325-4388.

Le paiement des taxes municipales ne pourra plus se faire en personne à l'hôtel de ville et devra se faire par l'une des méthodes suivantes :

- Dans une institution financière : Comptoir, guichet automatique, ACCÈS D (téléphone ou Internet);
- Par la poste, par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Casimir. N'oubliez pas de joindre les coupons de paiement au chèque.

Pour information : (418) 339-2543
st-casimir@infoteck.qc.ca